

République Française	
Département de l'Hérault	
Extrait du registre des délibérations N° 65-2019.	
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT	
Date de la convocation : 29/11/2019	Séance du Jeudi 5 décembre 2019
<b>Vote :</b>	L'An Deux Mille Dix-Neuf le Cinq Décembre à 18 heures 30 le Conseil Municipal de SAINT GUILHEM LE DESERT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire, Monsieur Philippe MACHETEL
Présents : 5	Pour : 5
Absents : 3	Contre : 0
Représentés : 0	Abstention : 0
Présents : MACHETEL P, MOULIERES C, BORG H, BALS J, SEGALA P Absents : JAUDON N, SANDONATO JD, BONNET G	

PREFECTURE  
 DE L'HERAULT  
 11 DEC. 2019  
 D.R.C.L  
 GREFFE P.F.R.A.

**OBJET : Tarif des droits de terrasses  
Pour l'année 2020**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les tarifs des droits de terrasses ont été fixés jusqu'au 31 décembre 2019 par délibération en date du 13/12/2018. Ces droits doivent être reconduits pour l'année 2020, une augmentation des tarifs est proposée :

**- Droit forfaitaire annuel de la terrasse Grand Chemin du Val de Gellone passant de 112 €/m<sup>2</sup> en 2019 à 114 €/m<sup>2</sup>  
A titre d'information cette terrasse est de 46 m<sup>2</sup>**

**- Droit forfaitaire annuel de la terrasse située Place de la Liberté passant de 179 €/m<sup>2</sup> en 2019 à 183 €/m<sup>2</sup>.  
A titre d'information la totalité de cette terrasse est de 105 m<sup>2</sup>**

Il est rappelé que les autorisations de voirie doivent faire l'objet d'une demande sur formulaire disponible en Mairie et que cette demande doit faire l'objet de la signature d'une convention nécessaire pour qu'un arrêté d'occupation soit pris.

**Le Conseil entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré  
ACCEPTÉ les tarifs pour l'année 2020 tels qu'ils ont été fixés ci-dessus.**

Certifié  
exécutoire  
Reçu en  
Préfecture le  
Notifié le

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An, que dessus.

Le Maire,  
Philippe MACHETEL



Christine MOULIERES,

Hubert BORG,

Joël BALS,

Guilhem BONNET,

Jean Daniel SANDONATO,

Nicolas JAUDON,

Philippe SEGALA,